

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DÈS CLUBS PROFESSIONNELS :

QUELS NOUVEAUX MODES DE CONTRACTUALISATION, DE FINANCEMENT ET D'EXPLOITATION ?

Intervenants : **Patrick Bayeux**, universitaire, rédacteur en chef
d'*Acteurs du sport* (www.acteursdusport.fr)

Pascal Cuche, avocat au cabinet Ashurts

Clément Fourchy, SP 2000

Michel Rochereau, cabinet ISC

(membres de l'équipe AMO stade de Lille)

Jeudi 22 mai 2008 - Paris



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un club professionnel peut-il investir dans un stade appartenant à une collectivité ? Dans quelles conditions ? BEA, concession, contrat de partenariat, AOT moyennant redevance, les règles du jeu sont en train de changer. Cette formation vous aidera à appréhender les différents types de réponses des collectivités et mieux répondre aux besoins des clubs.



PUBLIC CONCERNÉ

- directeurs et membres des services des sports des collectivités
- présidents et directeurs des clubs sportifs
- élus locaux



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact et inscription : **Carole DELLAROVERE**

• Tél. : 04 76 93 12 36 - Fax : 04 76 65 79 98

• E-mail : carole.dellarovere@territorial.fr

territorial groupe

Territorial - Les formations d'Experts

BP 215 - 38506 VOIRON Cedex

Tél. : 04 76 65 71 36 - Fax : 04 76 65 79 98

www.territorial.fr

Détail de la formation

- **LES CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : LOGES, PLACES VIP, SALONS, MÉDIAS...**
- **LES DIFFÉRENTS MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS POUR CONCEVOIR, FINANCER, CONSTRUIRE ET EXPLOITER UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DE GRANDE DIMENSION (LOI MOP, CONCESSION, CONTRAT DE PARTENARIAT, BEA...)**
- **LA PLACE DU CLUB SPORTIF DANS LES DIFFÉRENTS MONTAGES JURIDIQUES**
- **L'IMPORTANCE DE L'ALLOCATION DES RISQUES ENTRE LES ACTEURS**
- **ANALYSE COMPARATIVE DE TROIS CAS**
 - Loi MOP
 - Concession ou contrat de partenariat
 - Maîtrise d'ouvrage privée
- **LES CONTRATS POUR EXPLOITER UN STADE (AOT, AFFERMAGE, MARCHÉ PUBLIC)**

FICHE D'INSCRIPTION*

À RETOURNER PAR FAX AU 04 76 65 79 98

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Collectivité territoriale de rattachement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Réf. FE08027

Tarifs HT :

(comprenant les documents pédagogiques, le suivi post-formation et le repas)

- Communes et EPCI jusqu'à 10 000 hab. : 295 €
- Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 495 €
- Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 595 €
- Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 695 €
- Communes et EPCI de 150 000 hab. et plus : 750 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité